

RAPPORT ANNUEL

CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION

Fonds commun de placement

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et extra-financière. Il a pour objectif d'investir dans des entreprises et émetteurs ayant un impact social positif, tout en recherchant une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée du placement recommandée. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il relève de l'article 9 du règlement Disclosure.

● Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion sélectionne selon une approche discrétionnaire (dite de stock picking) des entreprises et émetteurs identifiés comme répondant à l'objectif d'impact social positif du fonds : c'est-à-dire qui favorisent l'accès des publics ciblés (par exemple les consommateurs de ces produits et services, employés, populations en situation de précarité financière ou sanitaire, personnes au chômage, personnes âgées, personnes vulnérables) à des services essentiels (comme le logement, la santé, l'éducation, la mobilité, les infrastructures de base, les services financiers), dans une logique d'équité, d'inclusion et de justice sociale.

Les entreprises et émetteurs se caractérisent par un positionnement, une stratégie, une offre de produits ou services et des projets de financement permettant d'atteindre les objectifs sociaux définis. Les activités sociales se répartissent dans les cinq catégories thématiques suivantes : éducation et capital humain, inclusion sociale, santé, technologie, infrastructure et services de base.

Les valeurs sont sélectionnées suivant une méthode propriétaire développée par la société de gestion, qui intègre à la fois une approche basée sur des critères d'impact ainsi que des critères financiers et extra-financiers.

L'OPCVM est un fonds diversifié qui est composé d'actions et d'obligations.

L'univers d'investissement de départ de l'OPCVM pour la partie obligataire est composé des obligations émises par des émetteurs publics et privés sur le marché obligataire.

L'univers d'investissement de départ de l'OPCVM, pour la partie actions, est constitué de valeurs internationales principalement issues du MSCI ALL COUNTRY WORLD. L'univers est aussi enrichi, à hauteur de 10% maximum, de sociétés de plus de 150 millions d'euros de capitalisation boursière et de toutes zones géographiques y compris les pays émergents, qui réalisent au minimum 10% de leur chiffre d'affaires dans une ou plusieurs activités de nature sociale telles que définies ci-dessus. Pour être retenus dans l'univers d'investissement les valeurs doivent avoir un score d'impact social supérieur à 0.

Le processus de gestion se décompose en quatre étapes comme suit :

1. Filtre thématique : Un double filtre qualitatif est appliqué :

a. Pour les émetteurs publics et privés, sont retenues les obligations sociales et durables respectant le guide des bonnes pratiques définies par les Social Bond Principles et les Sustainability Bond Guidelines de l'International Capital Market Association (ICMA).

Le portefeuille du fonds sera composé à 75% d'obligations sociales et durables respectant le guide des bonnes pratiques définies par les Social Bond Principles et les Sustainability Bond Guidelines de l'ICMA.

b. Sur la poche actions un filtre est appliqué reposant sur un score d'impact social. Ce score permet d'identifier les entreprises qui se positionnent activement, notamment de par leur offre de produits et services, dans une optique de contribution positive aux enjeux sociaux et sociétaux tels qu'identifiés ci-dessus.

L'analyse de la contribution se fait par le prisme du chiffre d'affaires généré par les produits et services qui apportent des solutions dans le domaine de la santé, de l'éducation et des services de base (logement, mobilité, énergie, réduction des inégalités). Le fonds investira dans les titres dont le score d'impact social est positif, c'est-à-dire strictement supérieur à 0

Cette analyse permet de réduire de minimum 20% l'univers de départ de la poche action.

2. Filtre ESG, controverse et exclusions sectorielles : L'équipe de gestion applique des filtres en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse extra-financière de Crédit Mutuel Asset Management. Ces filtres couvrent des critères sociétaux, sociaux,

environnementaux, de qualité de gouvernance ainsi que d'engagement des sociétés et émetteurs (publics ou privés) pour une démarche socialement responsable. Le fonds s'engage à ne retenir dans son portefeuille que les sociétés les plus engagées, et d'éliminer les sociétés ne répondant pas à la philosophie du fonds.

L'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en oeuvre.

En matière de gestion des controverses, les titres font l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique selon un processus mis en place par le pôle d'analyse extra-financière. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures.

3. Analyse extra-financière (l'impact positif social) et financière

a) Analyse extra-financière

Les valeurs sont analysées selon des critères qualitatifs liés à l'impact positif social d'après une matrice analytique propre, combinant recherche qualitative et quantitative, développée par la société de gestion. Il s'agit ici de s'assurer de la contribution positive effective des entreprises et projets financés, selon une cartographie propre à Crédit Mutuel Asset Management des thèmes d'impact social (éducation et capital humain, inclusion sociale, santé, technologie, infrastructures et services de base).

Ce modèle s'articule autour de quatre composantes :

- L'appréciation du positionnement stratégique ainsi que de la qualité d'impact des entreprises et émetteurs ;
 - L'appréciation de la contribution sociale positive des produits, services et/ou projets de financement des entreprises et émetteurs ;
 - L'appréciation de la qualité des mesures d'impact proposées par les sociétés et émetteurs (populations-cible, indicateurs utilisés, objectifs et résultats obtenus),
 - L'appréciation des externalités négatives (sociales et environnementales) venant affaiblir la proposition d'impact, tant au niveau stratégique que des produits et financements,
- Cette analyse donne lieu à une évaluation consolidée d'impact pour les sociétés et émetteurs.

Seuls les sociétés et émetteurs dont les caractéristiques relevées permettent une contribution effective à la thèse d'impact social (c'est-à-dire dont l'indicateur d'évaluation consolidée est « moyen » ou « élevé ») sont éligibles à l'investissement. Par ailleurs, une appréciation « élevé » sur les externalités négatives est éliminatoire. Cette analyse d'impact se fait à minima à fréquence annuelle.

b) Analyse financière

Cet univers est analysé sur le plan financier pour conserver les valeurs dont la qualité est clairement identifiée.

4. Construction du portefeuille : Les sociétés et émetteurs offrant un fort potentiel de contribution à la thèse d'impact (tels qu'identifiés dans l'étape 3) et une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion sont mises en portefeuille. La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants.

A l'issue de ces 4 étapes, le portefeuille du fonds est composé d'environ 50-60 titres.

La part de l'actif analysé au titre de critères extra-financiers est de 100%.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 10 % à 25 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 75 % à 90 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0 % à 50 % en cumul sur les marchés émergents actions et taux.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change, de crédit qui peuvent entraîner une surexposition globale de 30 % maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2025, l'actif net du fonds CM-AM Impact First Inclusion s'élève à 21.1 millions d'euros.

La période a été marquée par une volatilité accrue des marchés financiers, influencée par de nombreux facteurs macroéconomiques et géopolitiques. Les tensions commerciales, les incertitudes liées aux politiques monétaires des banques centrales et les fluctuations des prix des matières premières ont créé un environnement complexe pour les investisseurs.

Dans ce contexte, le portefeuille a adopté le positionnement suivant pour sa poche Taux (77% du portefeuille):

Une sensibilité globale du portefeuille légèrement inférieure mais proche de la sensibilité d'un indice comme le Social Bonds EUR, qui reste une boussole de la gestion,

Un positionnement positif sur les pays cœur, une neutralité sur les pays périphériques de la zone euro (à l'exception de l'Italie)

Une relative prudence sur les obligations d'entreprise en privilégiant la liquidité et la qualité de la notation.

Les émissions obligataires du portefeuille sont exclusivement des émissions sociales ou durables, dont les produits peuvent être fléchés vers des projets de nature sociale, comme le logement, la santé ou encore la mobilité. Répondant toutes à des cahiers des charges exigeants (comme les Sustainable Bond Principles ou les Social Bond Principles de l'ICMA), elles sont proposées par des émetteurs nationaux, supranationaux ou corporate. Moteurs de l'action publique, les signatures supranationales et étatiques sont les principaux émetteurs de dette sociale ou durable - elles représentent plus de 55% de la poche Taux du portefeuille. Certaines entreprises ont également émis ce type d'instruments, souvent le reflet de leur propre positionnement et stratégie sur ces thématiques durables. C'est par le prisme du produit des émissions que se réalisent les objectifs sociaux du fonds.

Néanmoins, toutes les obligations sociales ou durables ne sont pas émises par des émetteurs considérés comme vertueux sur le plan financier et extra-financier. C'est pourquoi seuls les émetteurs pour lesquels le Comité Emetteurs de Crédit Mutuel Asset Management a émis un avis d'investissement favorable sont retenus. En outre, sur la partie extra-financière, la vigilance reste de mise sur les pratiques et secteurs d'activité des signatures 'durables'.

Le rating moyen de la poche Taux est A- (selon la notation Crédit Mutuel Asset Management interne) et la sensibilité de 5,8 (légèrement supérieure à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate EUR Social Bonds Index). La poche Taux est exclusivement composée d'obligations de qualité Investment Grade, principalement libellées en euros ; l'exposition à d'autres devises (USD et GBP) reste marginale (moins de 3%).

Nous avons maintenu nos principaux axes de gestion initiaux, sans mouvement notable, hormis l'apparition de nouvelles signatures comme Banco Comercial Portugais et Banco BPM.

La poche Actions (17%) est composée d'une dizaine de valeurs dont les caractéristiques d'impact social ont été identifiées selon la matrice analytique 'Impact First', basée sur une évaluation de l'intention (intentionnalité), de la valeur ajoutée (additionnalité) et des mesures d'impact (mesurabilité) proposées par les entreprises. Ces valeurs sont par ailleurs toutes identifiées comme 'durables' selon la méthodologie 'Investissement Durable' développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management.

La poursuite d'objectifs sociaux et des conditions strictes (telle que l'exposition revenus minimale à des activités sociales et l'analyse d'impact) rend la diversification sectorielle de la poche Actions limitée. Certains secteurs, comme la santé, l'éducation ou les services aux collectivités sont privilégiés. Gentera (société financière mexicaine spécialiste en microfinance), Relx (société spécialiste de l'édition et de l'information) et Airtel Africa (société de télécommunications opérant principalement au Nigeria) ont notamment soutenu la performance de la poche Actions sur l'année. La relative faiblesse du secteur de la technologie au début de l'année 2025 et le positionnement

globalement défensif du portefeuille lui ont permis de mieux résister dans un contexte accru d'incertitude et de volatilité extrême des marchés.

Deux sociétés du secteur de la santé (Medincell et Camurus) font leur apparition en portefeuille ; toutes les deux démontrent d'un positionnement convaincant sur l'accessibilité aux soins, tout en faisant preuve de fondamentaux solides. La société japonaise Litalico, initiée l'année précédente en portefeuille, a été complètement soldée ; le contexte politique et macroéconomique japonais, ainsi que des perspectives de croissance revues à la baisse, ont eu raison de son positionnement avant-gardiste sur la formation et le placement de personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

Malgré quelques arbitrages, nous privilégions une vision de stabilité et de long terme ; avec la maturité grandissante des approches d'impact des sociétés, la diversification (sectorielle et géographique) des actifs pourra augmenter. Nous restons également très vigilants sur l'environnement macro-économique, les évolutions réglementaires et les progrès technologiques susceptibles d'affecter nos positions et nos candidats à l'investissement.

Sur l'exercice, le fonds progresse de +4.21% pour la part RC, +4.74% pour la part IC, +5.26% pour la part S et +4.43% pour la part PA (créée à la fin de l'année 2024 suite à l'absorption du fonds CM-AM Partage).

● **Règlement SFDR et Taxonomie**

Article 9

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

● **Doctrine AMF**

Significativement engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

● **Politique sectorielle**

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

● **Frais de gestion indirects calculés**

2 003,85 EUR

● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable

affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.

Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.

Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.

Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.

Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331

Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €

Fixe : 18 866 203,76 €

%fixe : 92,05 %

Variable 2024 : 1 630 000,00 €

Nb bénéficiaire variable : 74

% du variable : 7,95 %

Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €

Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

● Evénements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

23/06/2025 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	3 770 622,40	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 770 622,40	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	16 269 302,26	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 269 302,26	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	430 740,14	
OPCVM	430 740,14	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	5 891,37	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	20 476 556,17	
Créances et comptes d'ajustement actifs	33 274,29	
Comptes financiers	653 437,70	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	686 711,99	
Total Actif I + II	21 163 268,16	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	20 202 138,72	
Report à nouveau sur revenu net	68,98	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	950 924,65	
Capitaux propres I	21 153 132,35	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 135,81	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	10 135,81	
Total Passifs : I + III + IV	21 163 268,16	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	91 004,89	
Produits sur obligations	320 641,91	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	12 000,96	
Sous-total Produits sur opérations financières	423 647,76	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-1,38	
Sous-total charges sur opérations financières	-1,38	
Total Revenus financiers nets (A)	423 646,38	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-110 570,39	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-110 570,39	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	313 075,99	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	853,33	
Revenus nets I = C + D	313 929,32	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-54 248,85	
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 187,94	
Frais de recherche	-1 031,03	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-57 467,82	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-21,18	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-57 489,00	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	688 116,05	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 862,55	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	686 253,50	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	8 230,83	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	694 484,33	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	950 924,65	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et extra-financière. Il a pour objectif d'investir dans des entreprises et émetteurs ayant un impact social positif, tout en recherchant une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée du placement recommandée. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il relève de l'article 9 du règlement Disclosure.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024			
Actif net total	21 153 132,35	19 931 717,61			
PART CAPI IC					
Actif net	18 828 474,70	17 869 056,33			
Nombre de parts	168,984	167,984			
Valeur liquidative unitaire	111 421,64	106 373,56			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	1 391,31	526,25			
PART CAPI RC					
Actif net	431 349,85	50 493,46			
Nombre de parts	3 903,225	476,148			
Valeur liquidative unitaire	110,51	106,04			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	0,83	0,18			
PART CAPI S					
Actif net	112,53	106,90			
Nombre de parts	1,000	1,000			
Valeur liquidative unitaire	112,53	106,90			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	1,96	1,02			

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024			
PART DISTRI PA					
Actif net	1 893 195,27	2 012 060,92			
Nombre de parts	8 363,620	9 258,224			
Valeur liquidative unitaire	226,3607	217,3268			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	1,39	0,58			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,03			
Capitalisation unitaire	0,77	-0,39			

● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

● **Comptabilisation des revenus**

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- **Mécanisme de Swing Pricing**

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part PA :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR001400CT66	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,51 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
RC	FR001400CT74	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,11 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400CT82	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,61 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
PA	FR001400KTK7	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,71 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR001400CT66	Néant
RC	FR001400CT74	Néant
S	FR001400CT82	Néant
PA	FR001400KTK7	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR001400CT66 IC

Néant

Part FR001400CT74 RC

Néant

Part FR001400CT82 S

Néant

Part FR001400KTK7 PA

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

● **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

● **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

● **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

● **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

● **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

● **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même

monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

● **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

● **Description des garanties reçues ou données**

● **Garantie reçue :**

Néant

● **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

● Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Frais de fonctionnement et autres services:

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

● Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

● Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	19 931 717,61	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	497 872,88	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-212 960,07	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	313 075,99	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-57 467,82	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	686 253,50	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-5 359,74	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	21 153 132,35	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	108 267,42
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	108 267,42
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 547,077	385 837,18
Parts rachetés durant l'exercice	-120,000	-12 923,52
Solde net des souscriptions/rachats	3 427,077	372 913,66
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
PART DISTRI PA		
Parts souscrites durant l'exercice	17,000	3 768,28
Parts rachetés durant l'exercice	-911,604	-200 036,55
Solde net des souscriptions/rachats	-894,604	-196 268,27

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DISTRI PA	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400CT66	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	18 828 474,70	168,984	111 421,64
FR001400CT74	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	431 349,85	3 903,225	110,51
FR001400CT82	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	112,53	1,000	112,53
FR001400KTK7	PART DISTRI PA	Distribuable	EUR	1 893 195,27	8 363,620	226,3607

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Royaume-Uni +/-	Mexique +/-	France +/-	États-Unis +/-	Allemagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 770,62	995,48	761,70	667,26	463,26	241,12
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 770,62	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	16 269,30	16 269,30	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	653,44	0,00	0,00	0,00	653,44
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	16 269,30	0,00	0,00	653,44

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	201,33	0,00	167,32	2 751,63	4 157,91	6 476,13	2 514,98
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	653,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	854,77	0,00	167,32	2 751,63	4 157,91	6 476,13	2 514,98

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	GBP +/-	MXN +/-	USD +/-	AUD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	995,48	761,70	463,26	217,99	326,19
Obligations et valeurs assimilées	291,72	0,00	167,32	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	6,98	0,00	6,01	0,00	1,19
Comptes financiers	3,95	0,00	18,50	2,75	4,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-295,80	0,00	-166,10	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 002,33	761,70	488,99	220,74	331,38

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 269,30	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	16 269,30	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro		Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan			
Dépôts		0,00	
Instruments financiers à terme non compensés			
CMCIC MARCHÉS		5,89	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés		0,00	
Titres financiers empruntés		0,00	
Titres reçus en garantie		0,00	
Titres financiers donnés en pension		0,00	
Créances			
Collatéral espèces		0,00	
Dépôt de garantie espèces versé		0,00	
Opérations figurant au passif du bilan			
Dettes représentatives de titres donnés en pension			0,00
Instruments financiers à terme non compensés			0,00
Dettes			
Collatéral espèces			0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	21 649,74
Ventes à règlement différé	11 624,55
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	33 274,29
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-9 615,30
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-520,51
Total des dettes	-10 135,81
Total des créances et dettes	23 138,48

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	30/06/2025
Frais fixes	92 450,12
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	30/06/2025
Frais fixes	2 061,91
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	30/06/2025
Frais fixes	0,04
Frais fixes en % actuel	0,04
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DISTRI PA	30/06/2025
Frais fixes	16 058,32
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Obligations et valeurs assimilées	FR001400KO38	BFCM 4,125%23-180930	217 624,99
	FR001400DZN3	BFCM 4%22-211129 EMTN	427 587,34
	FR0013517307	CMA TV20-110629 EMTN	286 721,75
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	219 850,80
	FR001400YQZ2	CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	59 670,00
	FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	151 219,34
Total			1 362 674,22

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	313 929,32	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	313 929,32	
Report à nouveau	68,98	
Sommes distribuables au titre du revenu net	313 998,30	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	286 268,33	
Total	286 268,33	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	4 440,35	
Total	4 440,35	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2,22	
Total	2,22	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART DISTRI PA		
Affectation :		
Distribution	11 625,43	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	18,27	
Capitalisation	11 643,70	
Total	23 287,40	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 363,620	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,39	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-57 489,00	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-57 489,00	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-57 489,00	

PART CAPI IC

Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-51 158,22	
Total	-51 158,22	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC

Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-1 174,58	
Total	-1 174,58	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S

Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-0,26	
Total	-0,26	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DISTRI PA		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-5 155,94	
Total	-5 155,94	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 363,620	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			3 770 622,40	17,82
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 770 622,40	17,82
Banques			761 698,39	3,60
COMPARTAMOS	MXN	420 000	761 698,39	3,60
Equipements et services médicaux			217 986,28	1,03
COCHLEAR	AUD	1 299	217 986,28	1,03
Fournisseurs de services de télécommunications			464 902,61	2,20
AIRTEL AFRICA PLC	GBP	181 500	381 733,08	1,81
TELUS NON CANADIAN	CAD	6 101	83 169,53	0,39
Gaz eau et services multiples aux collectivités			566 824,50	2,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	18 738	566 824,50	2,68
Investissement immobilier et services			241 120,00	1,14
LEG IMMOBILIEN	EUR	3 200	241 120,00	1,14
Médias			613 746,91	2,90
RELX	GBP	13 364	613 746,91	2,90
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			806 723,71	3,81
CAMURUS AB	SEK	3 500	189 997,76	0,90
ELI LILLY	USD	700	463 257,49	2,19
MEDINCELL	EUR	6 000	100 440,00	0,47
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	900	53 028,46	0,25
Services bancaires invest et de courtage			97 620,00	0,46
TRIADOS BANK NV	EUR	3 000	97 620,00	0,46
Obligations			16 269 302,26	76,91
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 269 302,26	76,91
Automobiles et équipementiers			1 014 109,00	4,80
MOTABILITY OP 0,125%21-200728	EUR	200	185 583,67	0,88
MOTABILITY OP 3,875%24-240134	EUR	300	309 672,04	1,47
MOTOPG 4 1/4 06/17/35	EUR	500	518 853,29	2,45
Banques			4 667 071,04	22,06
ACAFP 3 3/4 01/23/31	EUR	3	313 493,51	1,48
BAMIIM 3 3/8 01/21/30	EUR	300	308 612,84	1,46
BANQUE POSTALE 0,75%21-230631	EUR	3	258 781,48	1,22
BCPPL 1 3/4 04/07/28	EUR	4	395 841,32	1,87
BFCM 4,125%23-180930	EUR	2	217 624,99	1,03
BFCM 4%22-211129 EMTN	EUR	4	427 587,34	2,02
BPCE 4,125%23-100728	EUR	5	543 412,95	2,57
CABKSM 0 3/4 07/10/26	EUR	2	201 331,12	0,95
CABKSM 3 5/8 09/19/32	EUR	2	208 016,82	0,98
CMA TV20-110629 EMTN	EUR	3	286 721,75	1,36
KBC GROUP 3%22-250830	EUR	2	205 290,33	0,97
KBC GROUP 4,375%23-061231	EUR	5	546 620,75	2,58

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
LBP HL SFH 3%23-310731 EMTN	EUR	2	204 666,63	0,97
LDBK BADEN WUERTT 0,375%19 27	EUR	1	95 405,53	0,45
NRW.BANK 2,875%23-050433	EUR	450	453 663,68	2,15
Collectivités Territoriales			658 837,45	3,12
REGION WALLONNE 1,05%20-220640	EUR	4	269 751,07	1,28
REGION WALLONNE 3,5%23-150343	EUR	2	187 106,41	0,88
SAXONY-ANHALT 2,95%23-200633	EUR	200	201 979,97	0,96
Entités garanties par Etat			4 602 433,34	21,76
AGFRNC 3 5/8 01/20/35	EUR	7	724 729,85	3,43
CADES 0,6%22-251129	EUR	6	554 610,00	2,62
CADES 0%20-251130 EMTN	EUR	6	520 344,00	2,46
CADES 3%23-250528	EUR	5	511 796,64	2,42
CDP 1%20-210928	EUR	3	287 967,25	1,36
C FR FIN LOCAL 0,5%19-190227	EUR	7	682 193,34	3,23
C FR FIN LOCAL 3,5%23-200329	EUR	1	104 291,26	0,49
NWB 0%21-160237	EUR	350	241 206,00	1,14
UNEDIC 0,01%21-251131	EUR	7	585 599,00	2,77
UNEDIC0.1%25NOV26	EUR	2	389 696,00	1,84
Equipements de loisirs			282 042,37	1,33
ROYAL PHILIPS 2,625%22-050533	EUR	300	282 042,37	1,33
Equipements et services médicaux			309 566,47	1,46
ACT LOG SERV 0,5%19-301034	EUR	4	309 566,47	1,46
Instruments de placement hors actions			469 714,07	2,22
ICO 3.05 10/31/29	EUR	450	469 714,07	2,22
Médias			291 714,24	1,38
PEARSON FDG 3,75%20-040630	GBP	260	291 714,24	1,38
Services bancaires invest et de courtage			645 767,08	3,05
HYPO TIROL BANK00,01%21-110331	EUR	3	255 330,29	1,21
KHFC 3,714%23-110427	EUR	200	206 400,76	0,97
MUNI FIN 0,05%20 100935	EUR	250	184 036,03	0,87
Sociétés de placement immobilier			273 140,79	1,29
PRAEMIA HEALTH.1,375%20-170930	EUR	3	273 140,79	1,29
Souverains			439 802,63	2,08
CABEI 1,14%21-090226	USD	200	167 322,63	0,79
CHILE 0,555%21-210129	EUR	200	185 766,66	0,88
REP OF SLOVENIA 0,125%21-0731	EUR	100	86 713,34	0,41
Supranational			2 615 103,78	12,36
COUNCIL OF EUROPE 0%21-150428	EUR	500	470 290,00	2,22
COUNCIL OF EUROPE 2,875%23-30	EUR	500	511 930,68	2,42
EUROPEAN UNION 0,1%20-041040	EUR	100	60 451,25	0,28
EUROPEAN UNION 0,3%20-041150	EUR	600	274 801,56	1,30
EUROPEAN UNION 0,45%21-020546	EUR	700	380 304,44	1,80

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EUROPEAN UNION 0,75%21-040147	EUR	250	145 942,02	0,69
EUROPEAN UNION 1,125%22-040637	EUR	550	435 761,16	2,06
EUROPEAN UNION 2,75%22-041237	EUR	350	335 622,67	1,59
Parts d'OPC et fonds d'investissements			430 740,14	2,04
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			430 740,14	2,04
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	0,4	219 850,80	1,04
CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	EUR	600	59 670,00	0,28
CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	EUR	1,596	151 219,34	0,72
Total			20 470 664,80	96,77

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V GBP EUR 30/07/25	161,59	0,00	EUR	295 958,51	GBP	-295 796,92
V USD EUR 30/07/25	5 729,78	0,00	EUR	171 822,51	USD	-166 092,73
Total	5 891,37	0,00		467 781,02		-461 889,65

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	20 470 664,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	5 891,37
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	686 711,99
Autres passifs (-)	-10 135,81
Total = actif net	21 153 132,35



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 13 mois et 8 jours clos le 28 juin 2024
Fonds Commun de Placement
CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'exercices comptables et de
contrôles aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des
experts-comptables de Paris sous le n° 14-01000191 et
attachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de
membres indépendants affiliés à KPMG International Limited,
Une société de droit anglais (a private company limited by
guarantee >)

Société anonyme à conseil
d'administrateurs
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 3 487 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 13 mois et 8 jours clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 13 mois et 8 jours clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 24 mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A. société d'exercice comptable et de
certification aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des
experts-comptables de Paris sous le n° 14-01000191 et
attachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de
sociétés indépendantes affiliées à KPMG International Limited,
Une société de droit anglais (a private company limited by
guarantee).

Société anonyme à conseil
d'administrateurs
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 3 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 24/10/2024 11:55:49



Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN ACTIF

	28/06/2024	
Immobilisations nettes	0,00	
Dépôts et instruments financiers	19 567 851,36	
Actions et valeurs assimilées	3 155 556,92	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 155 556,92	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées	15 593 246,86	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 593 246,86	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances	0,00	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances négociables	0,00	
Autres titres de créances	0,00	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'organismes de placement collectif	811 361,13	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	811 361,13	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	
Autres organismes non européens	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	
Titres empruntés	0,00	
Titres donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	7 686,45	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 686,45	
Autres opérations	0,00	
Autres instruments financiers	0,00	
Créances	504 285,90	
Opérations de change à terme de devises	457 393,33	
Autres	46 892,57	
Comptes financiers	337 439,22	
Liquidités	337 439,22	
Total de l'actif	20 409 576,48	

BILAN PASSIF

	28/06/2024	
Capitaux propres		
Capital	19 841 422,61	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	
Report à nouveau (a)	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-147 605,86	
Résultat de l'exercice (a, b)	237 900,86	
Total des capitaux propres	19 931 717,61	
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	7 686,45	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	7 686,45	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 686,45	
Autres opérations	0,00	
Dettes	470 172,42	
Opérations de change à terme de devises	462 051,23	
Autres	8 121,19	
Comptes financiers	0,00	
Concours bancaires courants	0,00	
Emprunts	0,00	
Total du passif	20 409 576,48	

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBLU4F00003 BUND-EUX 0924	263 240,00	
Total Taux	263 240,00	
Total Contrats futures	263 240,00	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	263 240,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	263 240,00	
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXU4F00002 Mini SP500- 0924	773 247,13	
Total Indices	773 247,13	
Taux		
FGBSU4F00002 SCHATZ-EUX 0924	1 057 000,00	
Total Taux	1 057 000,00	
Total Contrats futures	1 830 247,13	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 830 247,13	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Autres opérations	1 830 247,13	

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 016,23	
Produits sur actions et valeurs assimilées	85 876,15	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	240 610,33	
Produits sur titres de créances	0,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Produits sur contrats financiers	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
TOTAL (I)	342 502,71	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Charges sur contrats financiers	0,00	
Charges sur dettes financières	783,05	
Autres charges financières	0,00	
TOTAL (II)	783,05	
Résultat sur opérations financières (I - II)	341 719,66	
Autres produits (III)	0,00	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	104 273,69	
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	237 445,97	
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	454,89	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	237 900,86	

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 13 mois et 5 jours (date de création 24/05/2023).

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part PA :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR001400CT66	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,51 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
RC	FR001400CT74	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,11 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400CT82	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,61 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
PA	FR001400KTK7	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,71 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR001400CT66	Néant
RC	FR001400CT74	Néant
S	FR001400CT82	Néant
PA	FR001400KTK7	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR001400CT66 IC

Néant

Part FR001400CT74 RC

Néant

Part FR001400CT82 S

Néant

Part FR001400KTK7 PA

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

● Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

● Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

● Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

● Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

● Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

● Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

● Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• **Description des garanties reçues ou données**

• **Garantie reçue :**

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Frais complément d'information :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

Mécanisme de Swing Pricing :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	
Actif net en début d'exercice	0,00	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	19 161 797,36	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-291 840,02	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	132 686,72	
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-268 338,54	
Plus-values réalisées sur contrats financiers	31 125,96	
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-20 720,00	
Frais de transaction	-9 177,59	
Différences de change	-16 615,08	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	970 345,86	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>970 345,86</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	5 006,45	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 006,45</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	237 445,97	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	
Autres éléments*	0,52	
Actif net en fin d'exercice	19 931 717,61	

*Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 417 865,17	77,35
Obligations indexées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	175 381,69	0,88
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	15 593 246,86	78,23
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	263 240,00	1,32
TOTAL Opérations de couverture	263 240,00	1,32
Autres opérations		
Indices	773 247,13	3,88
Taux	1 057 000,00	5,30
TOTAL Autres opérations	1 830 247,13	9,18

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	15 593 246,86	78,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	337 439,22	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	263 240,00	1,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 057 000,00	5,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	396 064,20	1,99	2 114 045,65	10,61	2 995 565,73	15,03	10 087 571,28	50,61
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	337 439,22	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 240,00	1,32
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 000,00	5,30	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	GBP	GBP	USD	USD	MXN			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	705 010,00	3,54	583 243,58	2,93	508 966,28	2,55	630 929,60	3,17
Obligations et valeurs assimilées	282 182,12	1,42	175 381,69	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	3 636,45	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	40 121,47	0,20	0,00	0,00	3 272,50	0,02
Comptes financiers	3 139,02	0,02	129 913,22	0,65	0,00	0,00	87 025,61	0,44
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	3 636,45	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	288 628,11	1,45	173 423,12	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION OU LES ENTITÉS DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			415 920,35
	FR001400DZN3	BFCM 4%211129 EMTN	415 920,35
TCN			0,00
OPC			811 361,13
	FR0000979825	CM-AM CASH IS-IC	662 781,54
	FR0014000YR8	CM-AM GL CLCH-IC	148 579,59
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 227 281,48

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	
Résultat	237 900,86	
Total	237 900,86	

	28/06/2024	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	476,59	
Total	476,59	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	226 546,07	
Total	226 546,07	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1,86	
Total	1,86	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	28/06/2024	
D1 PART DISTRI PA		
Affectation		
Distribution	5 369,77	
Report à nouveau de l'exercice	68,40	
Capitalisation	5 438,17	
Total	10 876,34	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	9 258,224	
Distribution unitaire	0,58	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-147 605,86	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	
Total	-147 605,86	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-389,85	
Total	-389,85	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-138 143,29	
Total	-138 143,29	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-0,84	
Total	-0,84	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	
D1 PART DISTRI PA		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-9 071,88	
Total	-9 071,88	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	9 258,224	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
24/05/2023	C1 PART CAPI RC*	100,00	1,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24/05/2023	C2 PART CAPI IC*	16 770 000,00	167,70	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24/05/2023	C3 PART CAPI S*	100,00	1,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/06/2024	C1 PART CAPI RC	50 493,46	476,148	106,04	0,00	0,00	0,00	0,18
28/06/2024	C2 PART CAPI IC	17 869 056,33	167,984	106 373,56	0,00	0,00	0,00	526,25
28/06/2024	C3 PART CAPI S	106,90	1,00	106,90	0,00	0,00	0,00	1,02
28/06/2024	D1 PART DISTRI PA	2 012 060,92	9 258,224	217,3268	0,00	0,58	0,00	-0,39

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	476,14800	50 440,87
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	476,14800	50 440,87
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	476,14800	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	170,50000	17 070 137,46
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2,51600	-269 405,33
Solde net des Souscriptions/Rachats	167,98400	16 800 732,13
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	167,98400	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	1,00000	100,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	

	En quantité	En montant
D1 PART DISTRI PA		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 361,18000	2 041 119,03
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-102,95600	-22 434,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	9 258,22400	2 018 684,34
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 258,22400	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
DI PART DISTRI PA	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR001400CT74 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	175,06
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400CT66 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	95 530,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400CT82 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,06
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/06/2024
FR001400KTK7 D1 PART DISTRI PA	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	8 568,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Changes à terme	457 393,33
Créances	Coupons et dividendes	7 163,82
Créances	Dépôts de garantie	39 728,75
Total des créances		504 285,90
Dettes	Changes à terme	462 051,23
Dettes	Frais de gestion	8 121,19
Total des dettes		470 172,42
Total dettes et créances		34 113,48

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	19 560 164,91	98,13
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 155 556,92	15,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	15 593 246,86	78,23
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	811 361,13	4,07
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	46 892,57	0,24
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-8 121,19	-0,04
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	332 781,32	1,67
DISPONIBILITES	337 439,22	1,69
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERMÉ DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERMÉ DE DEVISES	-4 657,90	-0,02
ACTIF NET	19 931 717,61	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						3 155 556,92	15,83
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						3 155 556,92	15,83
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						3 155 556,92	15,83
TOTAL AUSTRALIE						234 572,12	1,18
AU000000COH5 COCHLEAR LTD			AUD	1 140		234 572,12	1,18
TOTAL CANADA						133 324,36	0,67
CA87971M9969 TELUS NON CANADIAN			CAD	9 435		133 324,36	0,67
TOTAL DANEMARK						94 389,62	0,47
DK0062498333 NOVO NORDISK A/S-B			DKK	700		94 389,62	0,47
TOTAL FRANCE						727 407,46	3,64
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	16 338		456 156,96	2,28
FR0010259150 IPSEN			EUR	2 369		271 250,50	1,36
TOTAL ROYAUME UNI						705 010,00	3,54
GB00B2B0DG97 RELX PLC			GBP	12 697		544 946,55	2,74
GB00BKDRYJ47 AIRTEL AFRICA PLC			GBP	113 000		160 063,45	0,80
TOTAL JAPON						168 643,50	0,85
JP3974470001 LITALICO INC			JPY	16 600		168 643,50	0,85
TOTAL MEXIQUE						508 966,28	2,55

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
MX01GE0E0004 GENTERA SAB DE CV			MXN	440 000		508 966,28	2,55
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						583 243,58	2,93
US5324571083 ELI LILLY & CO			USD	690		583 243,58	2,93
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						15 593 246,86	78,24
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						15 593 246,86	78,24
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						15 417 865,17	77,36
TOTAL AUTRICHE						240 915,29	1,21
AT0000A2QDQ2 HYPO TIROL BANK00,01%21-110331	11/03/2021	11/03/2031	EUR	3	0,01	240 915,29	1,21
TOTAL BELGIQUE						1 192 162,69	5,98
BE0002709906 REGION WALLONNE 1,05%20-220640	05/06/2020	22/06/2040	EUR	4	1,05	269 679,07	1,35
BE0002875566 KBC GROUP 3%22-250830	25/08/2022	25/08/2030	EUR	2	3,00	196 884,75	0,99
BE0002923044 REGION WALLONNE 3,5%23-150343	16/02/2023	15/03/2043	EUR	2	3,50	192 822,41	0,97
BE0002951326 KBC GROUP 4,375%23-061231	30/05/2023	06/12/2031	EUR	5	4,38	532 776,46	2,67
TOTAL CHILI						175 976,34	0,88
XS2388560604 CHILE 0,555%21-210129	21/09/2021	21/01/2029	EUR	200	0,56	175 976,34	0,88
TOTAL ALLEMAGNE						1 048 390,58	5,26
DE000A30VQA4 VONOVIA SE 0%12042027	12/10/2022	23/05/2027	EUR	3	4,75	309 703,64	1,55
DE000A351SC5 SAXONY-ANHALT 2,95%23-200633	20/06/2023	20/06/2033	EUR	200	2,95	199 877,97	1,00
DE000LB2CNE0 LDBK BADEN WUERTT 0,375%19-27	19/09/2019	30/09/2027	EUR	1	0,38	90 288,79	0,45
DE000NWB0AT4 NRW.BANK 2,875%23-050433	05/04/2023	05/04/2033	EUR	450	2,88	448 520,18	2,26

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ESPAGNE						394 858,42	1,98
XS2055758804 CAIXABANK 0,625%19-011024	26/09/2019	01/10/2024	EUR	2	0,62	199 379,21	1,00
XS2200150766 CABKSM 0 3/4 07/10/26	10/07/2020	10/07/2026	EUR	2		195 479,21	0,98
TOTAL FINLANDE						177 796,09	0,89
XS2227906034 MUNI FIN 0,05%20 100935	10/09/2020	10/09/2035	EUR	250	0,05	177 796,09	0,89
TOTAL FRANCE						7 253 894,82	36,40
FR0013325172 DANONE 1%18-260325 EMTN	26/03/2018	26/03/2025	EUR	2	1,00	196 684,99	0,99
FR0013403433 C FR FIN LOCAL 0,5%19-190227	19/02/2019	19/02/2027	EUR	7	0,50	652 813,42	3,28
FR0013457058 ACT LOG SERV 0,5%19-301034	30/10/2019	30/10/2034	EUR	4	0,50	295 404,26	1,48
FR0013517307 C MARK 1 1/4 06/11/29	11/06/2020	11/06/2029	EUR	3		271 082,75	1,36
FR0013534559 CADES 0%20-251130 EMTN	16/09/2020	25/11/2030	EUR	6		491 562,00	2,47
FR0013535150 PRAEMIA HEALTH 1,375%20-170930	17/09/2020	17/09/2030	EUR	3	1,38	254 789,17	1,28
FR0014000667 UNEDIC 0%20-251128	15/10/2020	25/11/2028	EUR	5		436 135,00	2,19
FR00140044X1 FRLBP 0 3/4 06/23/31	23/06/2021	23/06/2031	EUR	5	0,75	404 092,47	2,03
FR0014004QY2 UNEDIC 0,01%21-251131	27/07/2021	25/11/2031	EUR	7	0,01	555 261,08	2,79
FR0014008E81 CADES 0,6 11/25/29	16/02/2022	25/11/2029	EUR	6	0,60	526 767,93	2,64
FR001400ADP1 UNEDIC 1,75%22-251132	17/05/2022	25/11/2032	EUR	7	1,75	633 408,39	3,18
FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026	12/10/2022	12/10/2026	EUR	2		206 162,49	1,03
FR001400DZN3 BFCM 4%22-211129 EMTN	21/11/2022	21/11/2029	EUR	4	4,00	415 920,35	2,09
FR001400F5U5 CADES 3 05/25/28	17/01/2023	25/05/2028	EUR	5	3,00	498 096,64	2,50

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400FD12 LBP HL SFH 3%23-310731 EMTN	31/01/2023	31/07/2031	EUR	2	3,00	200 222,20	1,00
FR001400J2V6 BPCE 4,125%23-100728	10/07/2023	10/07/2028	EUR	5	4,12	530 114,18	2,66
FR001400KO38 BFCM 4,125%23-180930	18/09/2023	18/09/2030	EUR	2	4,12	211 805,80	1,06
FR001400M1S9 C FR FIN LOCAL 3,5%23-200329	20/11/2023	20/03/2029	EUR	1	3,50	102 283,26	0,51
FR0126221896 UNEDIC 0,1%25NOV26	25/05/2020	25/11/2026	EUR	2	0,10	371 288,44	1,86
TOTAL ROYAUME UNI						1 264 899,08	6,35
XS2044910466 PEARSON FDG 3,75%20-040630	04/06/2020	04/06/2030	GBP	260	3,75	282 182,12	1,42
XS2287624584 MOTOPG 0 1/8 07/2028	20/01/2021	20/07/2028	EUR	200	0,12	174 625,70	0,88
XS2742660660 MOTOPG 3 7/8 01/2434	24/01/2024	24/01/2034	EUR	300	3,88	301 547,97	1,51
XS2838538374 MOTOPG 4 1/4 06/1735	17/06/2024	17/06/2035	EUR	500	4,25	506 543,29	2,54
TOTAL ITALIE						269 363,07	1,35
IT0005422032 CDP 1%20-210928	21/09/2020	21/09/2028	EUR	3	1,00	269 363,07	1,35
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD						203 216,76	1,02
XS2545732484 KHFC 3,714%23-110427	11/04/2023	11/04/2027	EUR	200	3,71	203 216,76	1,02
TOTAL PAYS-BAS						507 543,37	2,55
XS2291793813 NEDWBK 0 02/1637	26/01/2021	16/02/2037	EUR	350		233 583,00	1,17
XS2475955543 PHIANA 2 5/8 05/0533	05/05/2022	05/05/2033	EUR	300	2,62	273 960,37	1,38
TOTAL SUPRANATIONAL						2 607 463,32	13,08
EU000A283867 EUROPEAN UNION 0,1%20-041040	27/10/2020	04/10/2040	EUR	100	0,10	60 479,32	0,30
EU000A284469 EUROPEAN UNION 0,3%20-041150	17/11/2020	04/11/2050	EUR	600	0,30	290 229,25	1,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
EU000A3K4D09 EUROPEAN UNION 2,75%22-041237	14/12/2022	04/12/2037	EUR	350	2,75	336 995,34	1,69
EU000A3K4DE6 EUROPEAN UNION 1,125%22-040637	29/03/2022	04/06/2037	EUR	550	1,12	428 506,66	2,15
EU000A3KNYG5 EUROPEAN UNION 0,45%21-020546	30/03/2021	02/05/2046	EUR	700	0,45	391 427,44	1,96
EU000A3KRJR4 EUROPEAN UNION 0,75%21-040147	25/05/2021	04/01/2047	EUR	250	0,75	150 614,63	0,76
XS2332184212 COUNCIL OF EUROPE 0%21-150428	15/04/2021	15/04/2028	EUR	500		447 600,00	2,25
XS2610236528 COUNCIL OF EUROPE 2,875%23-30	13/04/2023	13/04/2030	EUR	500	2,88	501 610,68	2,51
TOTAL SLOVENIE						81 385,34	0,41
SI0002104196 REP OF SLOVENIA 0,125%21-0731	01/07/2021	01/07/2031	EUR	100	0,12	81 385,34	0,41
TOTAL Obligations indexées nég. sur un marché régl. ou assimilé						175 381,69	0,88
TOTAL SUPRANATIONAL						175 381,69	0,88
US15238RAG74 CABEI 1,14 02/09/26	09/02/2021	09/02/2026	USD	200	1,14	175 381,69	0,88
TOTAL Titres d'OPC						811 361,13	4,07
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						811 361,13	4,07
TOTAL FRANCE						811 361,13	4,07
FR0000979825 CM-AM CASH ISR-IC			EUR	1,244		662 781,54	3,32
FR0014000YR8 CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR			EUR	1,596		148 579,59	0,75
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-5 006,45	-0,03

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-1 370		-1 370,00	-0,01
MARF.USD Appels marge futures			USD	-3 895		-3 636,45	-0,02
TOTAL AUTRES PAYS						5 006,45	0,03
ESXXU4F00002 Mini SP500- 0924			USD	3		3 636,45	0,02
FGBLU4F00003 BUND-EUX 0924			EUR	-2		-2 680,00	-0,01
FGBSU4F00002 SCHATZ-EUX 0924			EUR	10		4 050,00	0,02

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION**

Identifiant d'entité juridique: 969500ZRK003QE2KSP24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ●

Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: %

dans des activités
 économiques qui sont
 considérées comme durables
 sur le plan environnemental au
 titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités
 économiques qui ne sont pas
 considérées comme durables
 sur le plan environnemental au
 titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 100%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'objectif du produit financier est d'investir dans des entreprises et émetteurs ayant un impact social positif, tout en recherchant une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux. Il cherche à encourager et favoriser l'accès des consommateurs et de la société civile à des services élémentaires (comme le logement, la santé, l'éducation, la mobilité, les infrastructures de base, les services financiers, etc.) dans une logique d'équité, d'inclusion et de justice sociale de la part des entreprises et émetteurs.

Sur la période, la poche Taux a été exclusivement investie en obligations sociales ou durables dont les produits de l'émission sont destinés à des projets sociaux alignés avec la thèse et l'objectif d'impact du fonds. Toutes les sociétés de la poche Actions ont été identifiées comme ayant un fort impact social selon le cadre analytique 'Impact First', qui vise à évaluer l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité de l'impact positif de leurs activités et stratégie d'entreprise.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

N/A

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables étaient tous de nature sociale: favoriser l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, et à des services de base (comme les télécommunications) et consistaient à investir dans des émissions et sociétés qui répondent à des critères d'impact social positif, identifiés selon la méthodologie propriétaire 'Impact First' développée par Crédit Mutuel Asset Management:

- pour la poche Taux, seules des émissions sociales ou durables (au sens des principes édictés par l'ICMA) ont été retenues; les produits de ces émissions peuvent être fléchés vers des projets de type social, comme la construction de logements ou d'hôpitaux, le soutien à l'emploi, l'aide à la mobilité des personnes en situation de handicap ou encore le traitement des eaux par exemple
- pour la poche Actions, ce sont des sociétés identifiées comme ayant un fort impact social positif, de par leur stratégie, leurs activités et/ou leurs produits; elles opèrent notamment dans les secteurs de la santé, des télécommunications, de la banque, des services à la personne, de l'éducation et se caractérisent par une forte valeur sociale dans ces secteurs, dans une logique d'accès et d'inclusion – c'est-à-dire que leurs produits et services permettent aux populations-cibles de satisfaire des besoins essentiels voire de permettre une meilleure intégration dans le tissu socio-économique.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

En outre, l'analyse 'Impact First' qui caractérise la gestion de ce fonds intègre un volet supplémentaire d'évaluation des externalités négatives, en complément des évaluations d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesurabilité de chaque sous-jacent.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Gentera SAB de CV	Finance	3,6%	Mexique
Agence Française Dev.	Etat/Public	3,4%	France
Caisse Française de Fin Local	Etat/Public	3,2%	France
Relx	Industrie	2,9%	Royaume-Uni
Unedic	Etat/Public	2,7%	France
Veolia Environnement	Services aux collectivités	2,7%	France
CADES	Etat/Public	2,6%	France
KBC Groupe	Finance	2,6%	Pays-Bas
BPCE	Finance	2,5%	France
CADES	Etat/Public	2,4%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **28/06/2024 – 30/06/2025**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 100% d'investissement durable (hors liquidités et dérivés), en proportion de l'actif total du fonds.

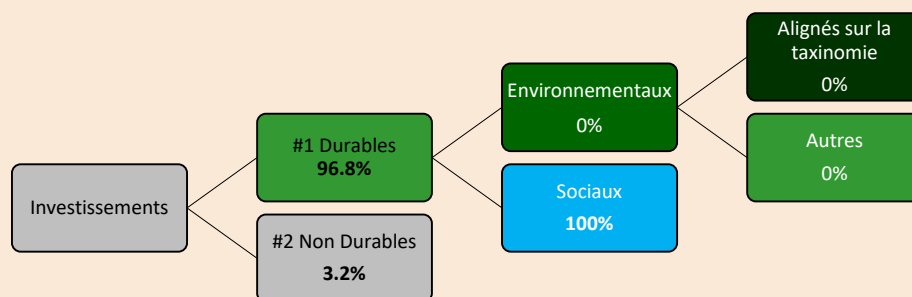
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 10%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires, dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds) et OPCVM, la totalité des titres vifs détenus (plus de 96%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Etat/Public	49,1%
Finance	32,3%
Santé	6,6%
Immobilier	3,7%
Industrie	3,0%
Services aux collectivités	2,5%
Telecommunications	1,9%
Industrie	0,9%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

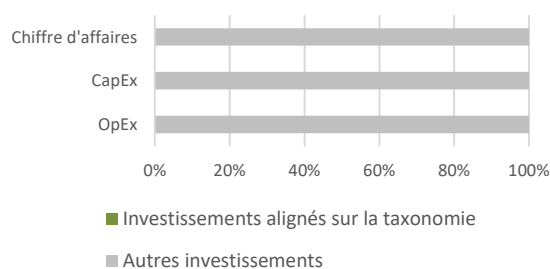
N/A

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?**

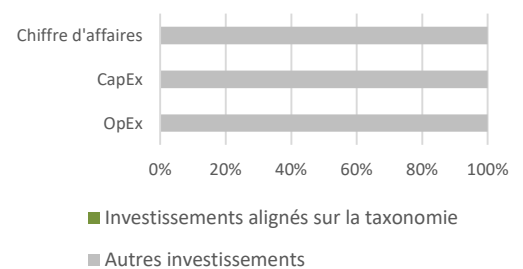
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La proportion d'investissement durables sur le plan social a été, tout au long de la période de l'exercice, de 100% (hors liquidités, dérivés et OPCVM).

Les OPCVM sélectionnés en portefeuille sont tous deux catégorisés Article 9 SFDR.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles de premier niveau portent sur la caractéristique d'émission sociale ou durable pour la poche Taux. Pour la poche Actions, les sociétés en portefeuille doivent satisfaire à la caractéristique d'investissement 'durable', d'un minimum de chiffres d'affaires sociales supérieure à 10% et disposer d'une analyse 'Impact First' favorable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025
Fonds Commun de Placement
CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 07/10/2025 19:40:35

Nicolas Duval-Arnould
Associé